

206



EUROPE. — MOYEN AGE

XIV^e SIÈCLE. — COSTUMES CIVILS ET MILITAIRES. — LITIÈRE.

1		2		3
4	5	6	7	8

Les figures de cette planche, ainsi que celles numérotées, 6, 7, 8 et 9 de la planche *Europe, moyen âge*, ayant pour signe l'Arrosoir, sont tirées d'un manuscrit italien du quatorzième siècle : *Roman de Saint-Graal* (ms. 6964. Bibl. nat. de Paris); nous consacrons à ces fragments une notice qui leur est commune.

Le costume étriqué du quatorzième siècle date, dans le nord de la France, de 1340 environ, sous le règne de Philippe de Valois; il était en usage depuis un certain nombre d'années, à Marseille, et selon les Italiens qui lui donnent une origine catalane, il était commun à toutes les villes de la Méditerranée, depuis Barcelone jusqu'à Gênes. On vit alors, substitués aux longues tuniques, l'étroite et courte camisole connue sous le nom de *jaquet* ou *jaquette*, et le *pourpoint* ou *gipon*, justaucorps rembourré, ayant son ouverture sur le devant ou sur les côtés, et servant d'habit de dessous. Les chausses découvertes presque entièrement, qui allaient s'attacher vers le haut des cuisses, avaient des pieds doublés de chaussons et garnis de semelles, *chausses semelées*, qui dispensaient de mettre des souliers. On vit ces chaussures, auxquelles par le mauvais temps on adaptait des galoches de bois ou des patins ferrés, s'armer de nouveau d'un dard interminable fait en baleines qui se mettait aussi aux souliers et aux bottes et prendre le nom de *poulaines*, c'est-à-dire *polonaises*; les Anglais les appelaient *crakoves*, *cracoviennes*. Chassées jadis de l'Europe occidentale les chaussures pointues, qui s'étaient réfugiées en Pologne, revenaient de la cour comme une nouveauté; mais la poulaine prit au quatorzième siècle des dimensions inusitées auparavant et les solerets de fer des chevaliers subirent eux-mêmes cette étrange mode. La chemise, écourtée en proportion du reste, devint d'un usage général. Les seigneurs, les damoiseaux prirent l'habitude d'habiller leurs jambes de deux couleurs différentes : l'une était blanche, jaune, verte, l'autre noire, bleue ou rouge; on portait même des souliers de couleurs différentes.

Le costume d'apparat des gens affichant la gravité, celui des hommes de loi et des hommes de plume, conserva l'ampleur des surcots et des manteaux, à l'encontre des nouvelles modes adoptées d'abord par la jeunesse. Les deux manières d'être firent, dès lors, diviser la société en *gens de robe courte* et *gens de robe longue*.

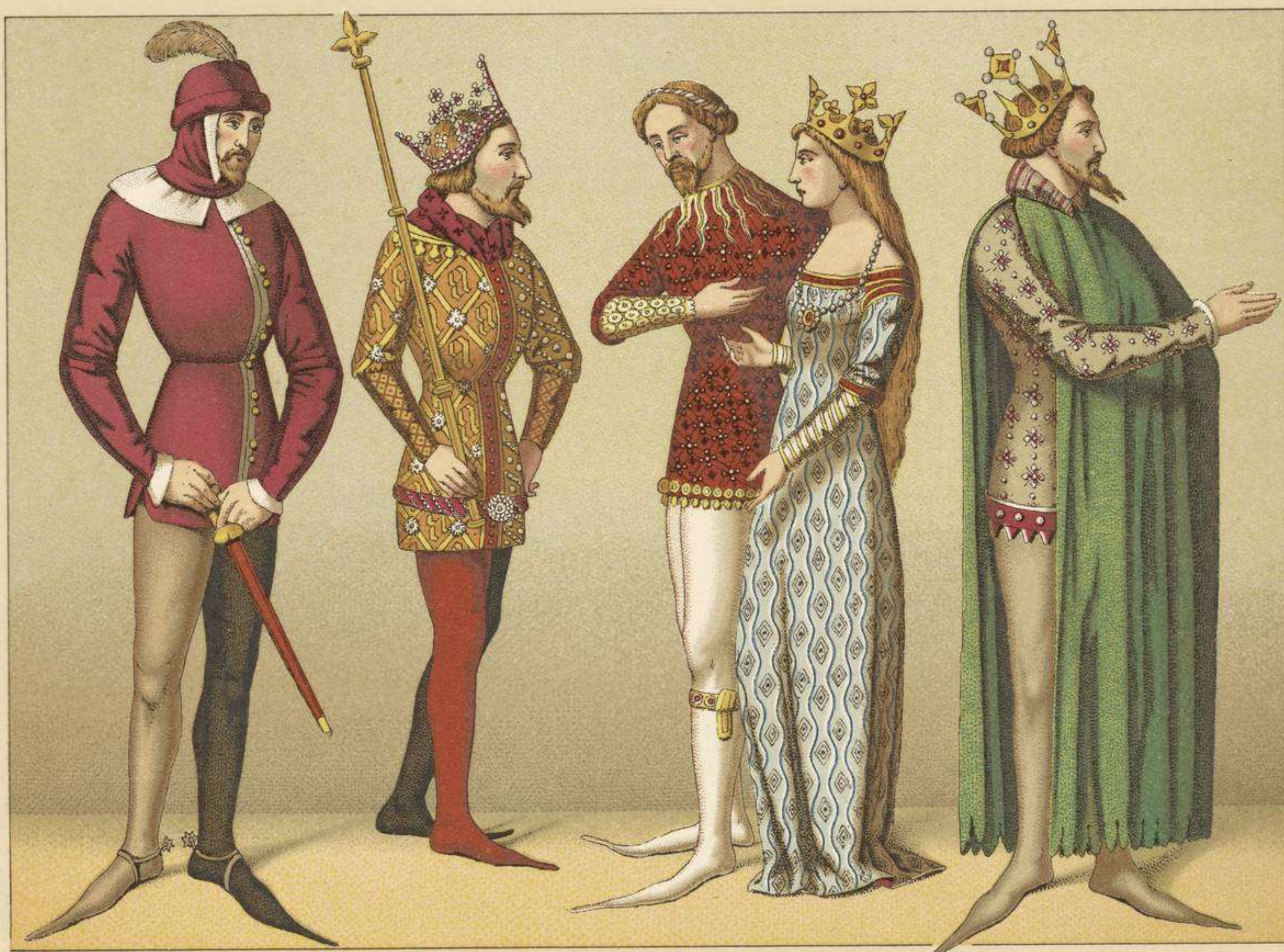
L'habillement que nous représentons, et dont on a vu l'origine méridionale, exista simultanément en Italie, en France et en Angleterre. Nous n'y voyons pas encore figurer l'immense chaperon à cornette allongée tombant dans le dos et allant battre les jambes, ni les longs bouts de manches tombant du coude et souvent traînant jusqu'à terre. La jaquette n'a partout ici que des demi-manches sans la *coudière*. Les manches du pourpoint ou *gipon* serrent les bras dans toute leur longueur; pour mieux brider, elles étaient fendues et boutonnées à partir du coude; elles se terminaient souvent par un évasement appelé *mouffles*, moins grand et moins allongé qu'il ne le fut plus tard. On tenait à un ajustement rigoureux de la jaquette en surcot sur le corps, et tel que ce vêtement, ne fit pas un seul pli. Pour être mieux tendue, l'étoffe était ouatée et fortement rembourrée en bosse à l'estomac, bosse dont la forme exagérée est un des caractères du costume de ce temps. La ceinture était descendue au haut des cuisses, presque au bord de la jaquette, et quelquefois au bord même du vêtement, comme on le voit ici. Nous y trouvons le poignard, le *badelaire* ou *bazelaire*, qu'on y suspendait, mais non la bourse ou gibecière qu'il fut de mode d'y joindre.

La jaquette est fermée sur le devant par une rangée de boutons; les boutonniers étaient cousues avec de la soie dans les vêtements riches; on mettait aussi des boutons au bas des manches. Il ne semble pas qu'on en fût encore aux armoiries brodées sur les vêtements, mais le temps en était au moins proche, puisqu'on voit ici un surcot royal où sont brodées en quinconce les initiales du souverain qui le porte. Les autres sont, plus ou moins, ornés de broderies rehaussées de perles, ou même de dessins formés par des perles seules, comme on les voit dans le surcot mi-parti du roi dont nous venons de parler; on mettait des perles aux ceintures, aux couronnes, aux chapeaux, et jusqu'aux souliers. Les chausses étaient de drap : c'était l'*écarlate* de Bruxelles, l'*yraigne*, araignée d'Ypres ou d'autres tissus qui se faisaient à Rouen et à Montivilliers.

Le chaperon, tel qu'on le voit au n° 4, est coiffé en manière de capuchon recouvert d'un tout petit chapeau à forme conique. La plume d'autruche dont il est orné était alors une chose rare, fort recherchée, que l'on payait au poids de l'or.

Le manteau porté par le n° 8, manteau fendu sur le côté, tailladé par en bas, et la *cloche*, dont l'ouverture était par devant, étaient les seuls pardessus de mise avec l'habit court; la cloche servait surtout aux cavaliers; ce seigneur porte le chaperon postiche que l'on appelait *rondeau*, et aussi *cloche*, probablement parce qu'on le mettait avec le manteau de ce nom.

Le vêtement du citadin, comme on peut en juger par le voisinage, était tout à fait de tournure militaire. Les cheveux coupés courts, et la *barbe de bouc*, taillée en pointe comme la portaient les Espagnols, dégagée en dessous, convenaient sous le bassinet qui devint le casque usuel de guerre; le heaume n'était plus porté ailleurs que dans les tournois.



EUROPE-MOYEN-AGE

EUROPA MIDDLE AGES

EUROPA MITTELALTER



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Vallet lith.

Vers 1340, sous Philippe de Valois, l'armure se trouvait avoir changé entièrement de forme et de caractère. La cotte d'armes s'arrête alors au haut de la cuisse, le costume est court et collant. Les monuments de cette époque sont en grand nombre, et, quoique les détails varient à l'infini, le type de l'armure est toujours le même. La partie antérieure des membres est d'abord seule garnie de plaques maintenues sur la maille par des courroies; les articulations du coude et de l'épaule sont couvertes par des *rondelles* ou *rouelles*, les cuisses portent des cuissards complets en cuir bouilli; l'articulation du genou, protégée d'abord par une pièce en cuir qui se relie aux cuissards et aux grèves par des clous rivés, voit son système défensif complété par la grenouillère en cuir, liée à l'armure par des courroies qui passent par-dessous le jarret. Puis les avant-bras droits sont défendus par des brassards d'acier complets qu'on appelle *des canons*, et l'on applique aux cuissards les lames mobiles à recouvrement qui rappellent les écailles de la queue de l'écrevisse (voir le groupe n° 2); ce système ingénieux s'étend aux solerets; enfin les grèves à charnières sont complètes. Cette armure à plates d'acier est simple et blanche, et son ensemble lui valut sous Charles VII, le nom de *harnais blanc*. Chacun d'ailleurs s'armait à sa fantaisie, et la mode tenait sa place dans le costume militaire comme dans le costume civil; les solerets en pointe allongée, à la poulaine, quoiqu'encore plus incommodes à l'armée qu'à la ville, ne faisaient pas moins fureur parmi les gens d'armes.

Au lieu de poser le casque, comme on le faisait autrefois, par-dessus la coiffe de mailles on mit le basinet à nu sur le chef; le *camail* qui enveloppait le cou fut placé sur les bords du casque. Le visage fut couvert par un masque de fer, percé de trous pour la visée et le passage de l'air, et avançant en forme conique pour loger le nez à l'aise et aider aussi à la respiration. La visière s'ouvrait au moyen de charnières, ou s'abaissait et se relevait sur des pivots; baissée, elle donnait au combattant le profil d'un animal à museau pointu. Le camail avait été séparé du haubert, vers 1300 environ, dit Viollet le Duc; vers la même époque on avait aussi pris l'habitude de surmonter les casques de cimiers, d'ornements très visibles. Celui qui se trouve sur le casque de l'un de nos cavaliers, quoique déjà fort bizarre, est cependant des plus simples; il y avait tel de ces cimiers où les figures étaient de si grande taille et tellement accumulées que la tête du chevalier en était surmontée à une hauteur de plus de deux pieds. Les doigts du gantelet de fer étaient articulés comme les solerets. L'éperon à molettes était en usage depuis la fin du treizième siècle.

La pièce la plus caractéristique de l'habillement des femmes sous les rois Jean et Charles V, les *corsets fendus sur les côtés*, que les dames et les filles suivantes des compagnies anglaises apportèrent en France, ne figure pas dans la cotte hardie que l'on voit ici. Les trois dames représentées ont le surcot ajusté sur le buste, avec des demi-manches étroites comme celles des hommes, et aussi sans la *coudière*. Leur coiffure est en cheveux, partagés par une raie sur le front, roulés sur les tempes en deux masses latérales dirigées en dessous vers la nuque, et laissant apercevoir le bas de l'oreille; les cheveux réunis et tombant dans toute leur longueur flottent librement dans le dos. Il y a entre ces cottes des différences, et quand la demi-manche n'est que simulée sur la manche entière, celle-ci se termine en moufle; ces cottes sont pourfilées, c'est-à-dire agré-

mentées en haut du buste et sur les manches de bordures d'étoffe en applique; on y employait aussi la fourrure.

La litière était une sorte de lit couvert ou découvert à double brancard porté par deux chevaux. Au moyen âge, faute de routes, on s'en servait comme dans l'antiquité. La litière était surtout à l'usage des femmes et des malades, et la marche en était lente. Il y en avait pour les cérémonies publiques, et l'on y déployait le plus grand luxe. Celle que nous donnons ici n'est point la litière de voyage, menée par deux chevaux, l'un marchant devant, l'autre derrière le véhicule; c'est un lit porté à dos, par deux chevaux dressés à marcher d'ensemble et doucement; un homme seul, à pied entre les deux, suffisait pour les guider : c'était une sorte de brancard en usage pour enlever les combattants blessés dans un tournoi, que l'on n'avait point à mener loin; ce lit de blessé était souvent découvert.

NOS FRAGMENTS REPRÉSENTENT EN OUTRE, DANS L'ORIGINAL :

N° 2.

Une reine malade, saignée au bras par un chevalier.

N° 3.

*Un homme d'armes embrassant l'écu en dégainant l'épée à deux tranchants.
C'étaient alors ces cavaliers qui jouaient le principal rôle dans les batailles.*

N° 4.

Un damoiseau.

N° 5.

Le roi Artus.

Nos 6 et 7.

La reine Iseult de Chamalot, qu'un chevalier de la Jarretière amène au roi Marc de Cornouaille.

N° 8.

Un seigneur en manteau.

Texte d'après MM. Quicherat, Histoire du costume en France; Viollet-le-Duc, Dict. du mobilier français; Penguilly-l'Haridon, Catalogue du Musée d'artillerie de Paris.

